



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence Alpes Côte d'Azur
Antenne de Montfavet, 417 chemin de la Castelette
84140 MONTFAVET
Service régional de l'alimentation
Pôle Mutualisation des Inspections Phytosanitaires

Inspecteur Phytosanitaire

Poste ouvert aux candidats en situation de handicap

N° de publication : 56204		Référence du poste : A6R1300021	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat :	
Corps		Groupe(s) RIFSEEP	
Techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture		2.2	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste S (Susceptible d'être vacant)			

Descriptif de l'employeur
La région PACA est caractérisée par une production végétale qui représente plus de 95 % de la production agricole en valeur. Elle compte de nombreuses filières en cours de transition dans le cadre du projet agroécologique. Elle est particulièrement exposée aux effets du changement climatique et à l'émergence de dangers phytosanitaires. Environnement et qualité de vie au travail : - Prise en charge à 75% des frais de transport en commun domicile-travail et/ou forfait mobilité durable; - Prise en charge partielle de la mutuelle santé; - Indemnités de télétravail; - Prestations sociales.

Description du poste et description des missions
Réalisation des inspections phytosanitaires et gestion des suites dans le périmètre géographique de l'antenne de Montfavet. Dans le respect de la démarche qualité, sous l'autorité du chef de pôle, l'inspecteur réalisera à titre principal le contrôle de l'utilisation des intrants en agriculture et la gestion des suites administratives et judiciaires, ainsi que le contrôle des végétaux et produits végétaux à l'exportation et la certification phytosanitaire. A titre secondaire, il pourra être mobilisé pour le suivi des luttes obligatoires, le contrôle des établissements de production et de vente de végétaux, l'application des plans nationaux de surveillance vis-à-vis des organismes réglementés. L'inspecteur pourra être en contact avec d'autres services de la DRAAF, la FREDON, les responsables agricoles, les exploitants, la DDT, les exportateurs de végétaux et produits végétaux. Autres services de la DRAAF, FREDON, responsables agricoles, exploitants, DDT(M), exportateurs de végétaux et produits végétaux.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissance de la réglementation phytosanitaire et du processus d'inspection ou forte motivation sur le sujet. Droit administratif et pénal. Connaissance des systèmes d'information de la DGAL Permis de conduire exigé et pratique de la conduite.	Rigueur et esprit d'initiative. Communication en situation de contrôle. Capacités de rédaction Intérêt pour un travail sur le terrain Impartialité

Informations complémentaires et critères candidats
Télétravail possible : Télétravail possible Management : non Fourchette de rémunération pour les contractuels : Un minimum de 2235€ brut (+selon expériences) Logé : non

Personnes à contacter
Denis FERRIEU – Chef du pôle mutualisation des inspections phytosanitaires Tél. : 04 13 59 36 46 denis.ferrieu@agriculture.gouv.fr Olivier DUFOUR – Responsable de l'antenne de Montfavet Tel. 04 90 81 11 07 Mél. Olivier.dufour@agriculture.gouv.fr